Le Petit Saint-Germierois

Journal d'informations municipales
2022 - n°01

L'édito

Chères Saint-Germieroises, Chers Saint-Germierois,
Avec l'arrivée de l'été, que pouvons-nous espérer, et nous souhaiter, sinon des jours meilleurs dans ce monde un peu fou.
Les événements survenus au cours du premier semestre 2022 nous rappellent la fragilité des équilibres mondiaux, souhaitons qu'enfin la raison l'emporte sur la folie guerrière.
Mais pendant ce temps-là, la réalité quotidienne continue et la gestion de notre petit village se doit d'être assurée. En avril, le conseil municipal a voté le compte administratif 2021 et le budget 2022 (je vous laisse le soin de retrouver les chiffres pages 4 et 5).
Toujours dans l'optique d'entretenir, rénover et améliorer sans cesse votre cadre de vie le conseil municipal a voté plusieurs réalisations

- *Afin d'assurer la défense incendie, deux bornes seront installées courant du deuxième semestre 2022,*
  - *l'une, au lieudit En Palaye, chemin des 4 vents qui remplacera celle devenue obsolète*
  - *l'autre, nouvelle, au lieudit Peyrecave, route de Toulouse ;*
- *des travaux d'isolation et de rénovation (menuiseries, etc…) sont également prévus sur les bâtiments communaux fin d'année 2022 et début d'année 2023. Un prêt a été sollicité auprès du Crédit Agricole pour nous permettre d'assurer le financement de ces travaux. Bien entendu des demandes de subventions seront sollicitées auprès du Conseil Départemental, de la région et de l'Etat.*

Malgré les tensions internationales, l'inflation, l'augmentation prévisible des taux d'intérêt et le contexte national lié aux différentes élections qui vont impacter le budget communal, en 2022, les taux d'imposition votés par notre commune n'augmenteront seulement que de 0,5%. (hors taxes intercommunales).
Je profite également de cet édito pour évoquer le nombre grandissant d'incivilités qui ne touchent pas que les grandes villes, et auxquelles nous devons faire face, causées par une minorité d'individus très souvent extérieure à notre village. Pour exemple les dépôts sauvages d'ordures ménagères ou déchets, la dégradation de mobilier urbain.
Pour terminer sur une note positive quelques mots sur le programme des festivités 2022 qui nous a valu de belles manifestations organisées par le Comité des Fêtes : la chasse aux œufs, la fête des voisins, le concert de Jazz, lesquelles ont connu un beau succès. Un grand bravo à tous les bénévoles du Comité des Fêtes, à sa Présidente et à toute son équipe.
L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été.

Bien à vous

Esther ESCRICH FONS

AU PROGRAMME !

Edito
Votre mairie
Compte administratif 2021
Budget 2022
Déploiement fibre internet
Site internet
Comité consultatif communal
Nouveaux habitants
Zéro Artificialisation Nette
Collecte responsable
Randonnée
Naissance
Regroupement Pédagogique Intercommunal
Carnaval et loto
Tennis Club
Chasse aux œufs
Fête du voisinage
Poésie
Les maires depuis 1792
Décès
Incivilité
Informations pratiques

VOTRE MAIRIE

PERMANENCES DES ELUS

Mme Le Maire vous recevra sur rendez-vous.
Merci de contacter la secrétaire de mairie au **05 61 83 16 28** pour convenir d'un rendez-vous ou par courriel à **mairie-saint-germier@orange.fr**.

HORAIRES MAIRIE

Tous les **mardis matin** de **08h00 à 12h00** et les **vendredis matin** de **9h00 à 13h00**.
Vous pouvez également laisser un message sur le répondeur de la Mairie au **05 61 83 16 28** ou envoyer un courriel à l'adresse suivante :

mairie-saint-germier@orange.fr

Journal gratuit édité à compte d'auteur
Direction de publication : Esther ESCRICH FONS
Rédaction & photographie : Cécile BARBE, Frédéric DEVIS, Esther ESCRICH FONS, Céline GAYON, Isabelle GROLLIER, Philippe HEDIN
Conception : Frédéric DEVIS
Siège : 23 place des Acacias, 31290 Saint-Germier
Site internet : saintgermier31.fr
Téléphone : 05 61 83 16 28

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le compte administratif reprend l'ensemble des opérations du budget primitif et des décisions modificatives d'un même exercice.
Son résultat reflète la gestion des finances du budget de la commune pour l'exercice 2021.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES	89 629.50 €
DEPENSES	-80 036.98 €
report exercice 2020	53 545.05 €
SOLDE FONCTIONNEMENT 2021	**63 137.57 €**
SECTION D'INVESTISSEMENT	
RECETTES	16 322.26 €
DEPENSES	-9 583.86 €
report exercice 2020	-13 313.45 €
SOLDE INVESTISSEMENT 2020	**-6 575.05 €**
RESULTAT DEFINITIF 2021	**56 562.52 €**

BUDGET 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	60 570.56 €	Produits des services	215.00 €
Charges de personnel	10 905.00 €	Impôts et taxes	53 562.00 €
Atténuation de produits	9 261.00 €	Dotations et participations	26 430.54 €
Autres charges de gestion courante	56 451.00 €	Autre produits de gestion courante	8 500.00 €
Charges financières	500.00 €	Excédent 2020	56 562.52 €
Charges exceptionnelles	100.00 €	Produits exceptionnels	6000
Virement section investissement	13 482.50 €		
TOTAL	**151 270.06 €**	**TOTAL**	**151 270.06 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Opérations équipement	26 000.00 €	Dotations fonds divers	17 692.55 €
Remboursements emprunts	6 600.00 €	virement de la section de fonctionnement	13 482.50 €
Report solde d'exécution négatif	6 575.05 €	Subventions département	8 000.00 €
TOTAL	**39 175.05 €**	**TOTAL**	**39 175.05 €**

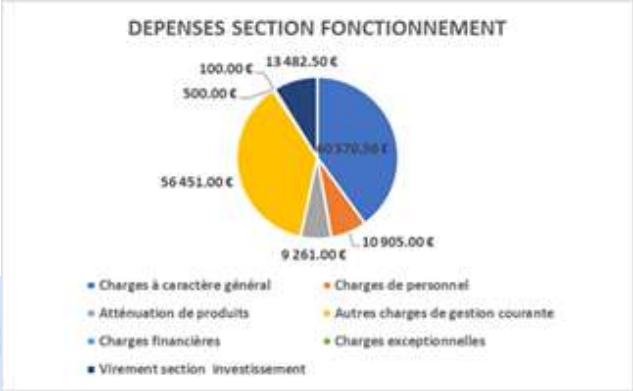

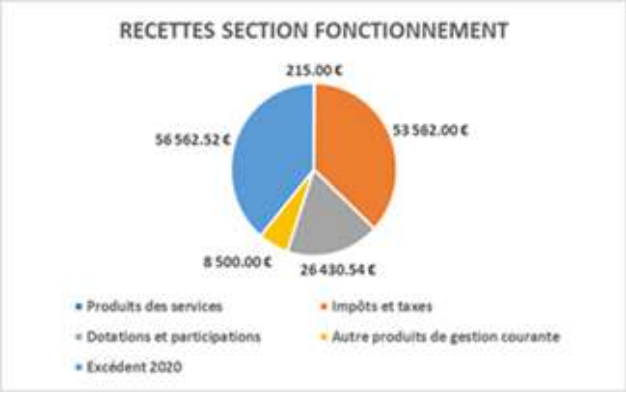

VOTE DE TAUX DES TAXES COMMUNALES

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'augmenter le taux de la taxe foncière bâti et non bâti pour 2022 de la façon suivante :

	2020	2021	2022
TFB	32.34 %	35.34 %	35.84 %
TFNB	54.98 %	57.98 %	58.48 %

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2022

	2022
Comité des fêtes	1600 €
Tennis	200 €
Chasse	0 €
APE Association parents élèves	200 €
Coopérative RPI voyage scolaire	212€

DEPLOIEMENT FIBRE INTERNET

Question : Comment se passe le déploiement de la fibre au niveau National ?

Réponse : Couci-couça. Le 2 juin dernier, la présidente de l'ARCEP disait « on ne peut pas dire qu'il y a des améliorations. Il y a des endroits où cela se passe mieux que d'autres. Les indicateurs que nous avons élaborés sont en cours de finalisation ». Je vous donne ma traduction sans langue de bois : les usagers ne sont pas contents, mais comme on n'a rien prévu pour surveiller ni contrôler les travaux, en vrai on ne sait pas. Les raccordements locaux sont opérés par les opérateurs commerciaux, et « certains endroits » sont problématiques : sous-dimensionnement d'armoires, manque de professionnalisme de techniciens et câblage en dépit du bon sens, armoires ouvertes aux quatre vents, fibres arrachées… Des épiphénomènes ? hum, pas vraiment. Le taux d'échec de raccordement des zones commercialisables varie actuellement de 15 à 20%.

Q : Comment se passe le déploiement de la fibre à Saint-Germier ?

R : Il est contrasté, un peu comme partout en France. Mais encore plus sur Saint-Germier car du retard global a été pris. L'ensemble du village devrait être déployé sur le second semestre 2022. Mais certaines habitations (au moins une à ma connaissance, limitrophe de Trébons-sur-la Grasse) disposent déjà de la fibre. C'est une exception, probablement que cette habitation est en bout de ligne des câbles qui viennent de Trébons. Il faut être patient. La mairie a reçu une annonce de travaux qui vont se faire dans les semaines qui viennent. Nous n'avons pas de planning plus précis que cela.

Q : Pourquoi Saint-Germier apparaît en zone commercialisable alors ?

R : Il a été décidé artificiellement que, dès qu'une zone technique est déployée à plus de 50%, l'ensemble de la zone est déclarée ouverte à la commercialisation, même si un village comme Saint-Germier qui fait partie de cette zone technique n'est pas encore déployé à 99%. C'est une distorsion entre l'affichage officiel et la réalité technique.

Q : Pourquoi les opérateurs nous démarchent et nous disent que nous sommes déjà éligibles ?

R : A cause de la décision ci-dessus et de cet affichage distordu. Les opérateurs ont les mêmes sources d'informations que nous tous : le référentiel commercial de Fibre31 qui indique que l'ensemble de la zone est commercialisable. Ni plus ni moins. Libre à vous de prendre rendez-vous avec l'opérateur de votre choix, de faire venir un technicien fibre, et vous verrez bien si vous êtes en effet techniquement déjà déployé ou pas. Si vous ne l'êtes pas, le technicien repartira penaud dans ses pénates et fera (peut-être !) remonter que non, cette adresse sur laquelle il est intervenu n'est pas encore techniquement éligible. En revanche, ne vous engagez pas commercialement sur un abonnement Fibre avant d'être réellement raccordé. Sinon vous allez payer pour un service inexistant pendant potentiellement plusieurs mois.

Isabelle Grollier (Référente fibre de Saint-Germier)

SITE INTERNET

Retrouvez les actualités de la commune, les démarches, les actes administratifs et bien plus encore sur le site internet :

COMITE CONSULTATIF COMMUNAL

COMMUNICATION INFORMATIQUE

Délégués désignés par délibération en date du 29 novembre 2021 :

- Présidente du comité : Esther ESCRICH FONS
- Philippe HEDIN : 1er adjoint, membre du Conseil Municipal
- Frédéric DEVIS : Concepteur métier
- Laurence CHAUFOURIER : Capitaine Police Nationale
- Patrick FOURCADE : Responsable SAV et logistique

NOUVEAUX HABITANTS

Ils ont choisi Saint-Germier pour poser leurs valises !

La commune continue d'accueillir de nouveaux habitants.

Bienvenue à :

- Famille Oliveira / Ordonez
- Famille Blondelle / Gaugois
- Famille Raynier / Lecointe
- Famille Neller

Z.A.N

Le Z.A.N !! Soyons pédagogues ...

« Une nouvelle ère, une nouvelle époque ; une évolution majeure ; une révolution copernicienne ». Autant de (vives) réactions suscitées à un nouveau concept, qui va désormais impacter l'aménagement de notre territoire et surtout de notre urbanisme : le Zéro Artificialisation Nette des sols ou Z.A.N…

Directement issu de la loi « Climat et Résilience » d'août 2021, qui a pour but de lutter contre le dérèglement climatique et ses conséquences sur la santé publique, ce concept a pour ambition de limiter considérablement l'étalement urbain au détriment des zones agricoles et naturelles. Dans cette perspective, toutes les règles d'urbanisme de toutes les collectivités locales vont devoir être revues, voire refondues afin de réduire d'ici 2030, de 50% la consommation des espaces agricoles et naturels, par rapport à la décennie précédente (2010-2020), pour atteindre 0 % d'artificialisation nette des sols à l'horizon 2050.

Très concrètement, cela veut dire que les possibilités de construction (individuelles ou à vocation économique), vont drastiquement diminuer dans les années à venir, et que les opérations de « densification de l'habitat », et de « division parcellaire » vont devenir les mots clés des politiques d'urbanisme.

Philippe Hedin

COLLECTE RESPONSABLE

La collecte des ordures ménagères a déjà connu des évolutions pour les habitants de Saint Germier et il est important d'évoquer les changements encore possibles à venir.

Des casiers jaunes devant les maisons aux points de regroupement actuels, certains ont déjà connu du désagrément mais c'est inéluctablement le tribut collectif à offrir face à l'augmentation forte de déchets et à la nécessité financière de gestion de cette compétence pour notre intercommunalité Terre du Lauragais. Aujourd'hui, un changement s'amorce à nouveau avec la possibilité d'une **collecte robotisée**. Alors, parlons vrai !

Il s'agit de containers différenciés dans un même lieu pour collecter chaque type de déchets dont l'enlèvement et le nettoyage est réalisé par un camion spécial. Cela signifie en clair, plus d'espace pour engranger nos déchets, moins de Rippers en risque d'accidents.

Voilà ce que dessine pour l'avenir, ce nouveau projet, il implique également des suppressions de points de regroupement actuels qui ne pourront pas accueillir ce type de containers.

Concernant notre village, rien n'est encore définitif, une deuxième réunion aura lieu le 8 juillet avec le service technique de Terre du Lauragais pour statuer sur le choix des emplacements et le type de containers car notre seuil de population et la répartition vaste des habitations constituent une problématique à résoudre.

Deux choix sont susceptibles d'émerger :

- Deux points de regroupement actuel élargis devant les tennis et sur le chemin des Barthes
- Un point de collecte robotisée au niveau du chemin du Visenc et les deux points de collecte actuels ci-dessus.
- Dans les deux cas, la suppression des autres points de regroupement de la route des Pyrénées dont un particulièrement peu sécurisant et celui du chemin de Caragoudes est inévitable.

Nous sommes bien sur tous conscients de l'impact de ces informations et de ce que cela signifie dans la vie quotidienne dans la gestion des déchets individuels. Néanmoins, il est nécessaire de comprendre le civisme et la citoyenneté que va impliquer cette démarche. Nous vous informerons bien entendu de la suite des évènements...

RANDONNEE

La Boucle du Pistouillé

Eglise de Ségreville | 3h15 | 12,8 km | 81 m

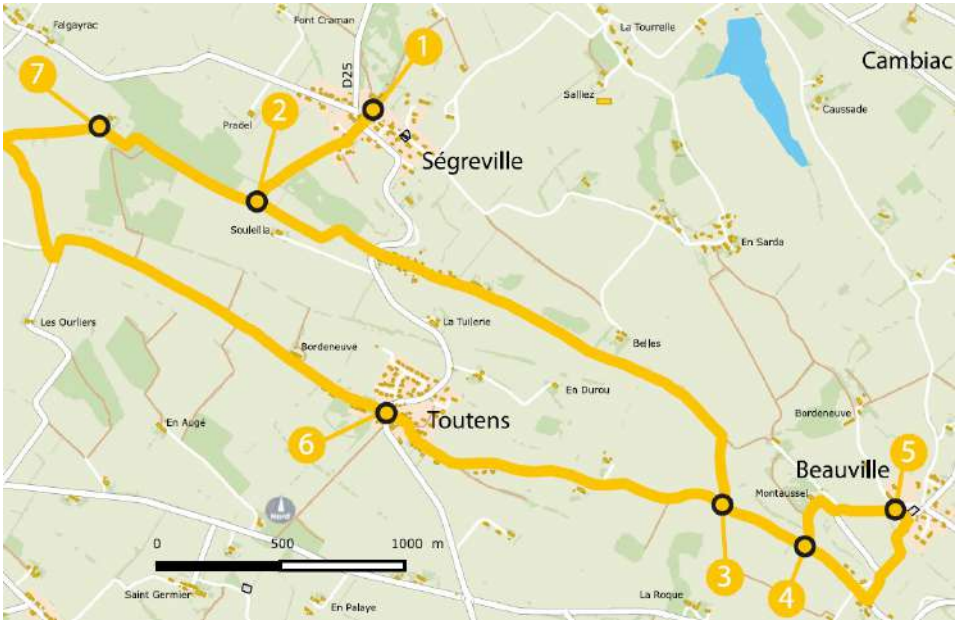

1 - Prendre la rue de l'Église, traverser la D25 et sur le chemin de la Fontaine. A la fontaine, tourner à droite.

2 - En crête, suivre le chemin qui conduit à la D25, puis la traverser. Continuer en face sur le chemin de Pistouille passant devant le moulin d'Hercule. Passer devant les ruines de Lasserre. Au bout de 300m, tourner à droite jusqu'au croisement.
- Variante : Possibilité de raccourcir le circuit (9,5 km) en partant de suite à droite sur le chemin de retour.

3 - Suivre en crête le chemin vers la gauche sur 400 m.

4 - Descendre à gauche par un chemin, jusqu'à la route D54b. Elle mène à gauche à Beauville.

5 - A Beauville, monter dans la prairie face au monument aux morts, en direction du château d'eau. Devant la longue ferme de la Tour, prendre à droite. Au virage, poursuivre en face sur le chemin agricole.

4 - Poursuivre jusqu'au carrefour de l'aller.

3 - Continuer en face, retrouver le goudron et gagner Toutens.

6 - Traverser le village et la D25. Passer devant le château et poursuivre jusqu'à la D79c, monter à droite et prendre la première route à droite jusqu'à En Rouch.

7 - Descendre vers le bois de Lakanal et le traverser pour revenir en haut de Ségreville.

2 - Descendre sur la gauche pour regagner le départ.

Labellisé FFRandonnée

Source : « Balades et randonnées » par Lauragais Tourisme

NAISSANCE

Nous avons la joie d'accueillir deux nouveaux petits habitants à Saint Germier :

MARCEAU

Marceau, arrivé le jeudi 10 février 2022, il rejoint sa grande sœur Lila, chez Marilou CARRION et Ulysse TABOURET.

VICTOIRE

Victoire, arrivée le lundi 16 mai 2022, rejoint son grand frère Gaspard, chez Alizée FONS et William SAJDAK.

Bienvenue à ces beaux bébés au sein de la communauté Saint Germieroise et toutes nos félicitations aux heureux parents.

Regroupement Pédagogique Intercommunal

Effectifs pour la rentrée 2022/2023

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2022 :

MATERNELLE			ELEMENTAIRE					RPI
CYCLE 1			CYLCE 2		CYCLE 3			TOTAL
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
13	**17**	**15**	**10**	**13**	**17**	**14**	**18**	
45			72					117

Effectifs Saint-Germier pour la rentrée 2022/2023

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2022 :

MATERNELLE			ELEMENTAIRE					SAINT GERMIER
CYCLE 1			CYLCE 2		CYCLE 3			TOTAL
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
1	**1**	**2**	**3**	**3**	**0**	**0**	**2**	
4			8					12

CARNAVAL - LOTO

CARNAVAL

Le 2 avril 2022 a eu lieu le carnaval organisé par l'APE du RPI à la salle des fêtes des Varennes.
Au programme : dessins et masques pour décorer Monsieur Carnaval, défilé malgré le vent et le froid, lancers de confettis et collations pour tous.

LOTO DES VARENNES

Le lendemain, le 3 avril, loto organisé par les enfants des écoles des Varennes et de Cessales. De nombreux lots, des gagnants (et des perdants), une salle comble et une bonne ambiance.

Carton plein !!!

TENNIS CLUB

NETTOYAGE DE PRINTEMPS !

CHASSE AUX OEUFS

Lundi de Pâques, nous nous sommes retrouvés au verger de Saint Germier.

Du plus petit aidé de son papa aux plus grands vifs et rapides, une dizaine d'enfants se sont réunis pour une traditionnelle chasse aux œufs organisée et offerte par le comité des fêtes et la mairie.

Lapins, œufs en chocolat et bonbons s'étaient cachés au milieu des pieds de romarin, sous les tables de pique-nique et aux pieds des arbres.

Les enfants se sont partagés leurs trouvailles autour d'un verre de jus de fruits.

Un très bon moment !

FÊTE DU VOISINAGE

Pour une première, ce fut une réussite, plus de 60 personnes réunies sur la place du Village ce samedi 21 mai. Que du bonheur !! Des enfants qui courent, qui jouent, des grands qui rient, qui échangent autour des tonneaux. Des fanions accrochés au perron de la Mairie flottent soulevés par un vent léger. Des saveurs se dégagent de tous les plats apportés par chacun. Il y a bien sur l'incontournable salade de riz avec différentes versions mais l'évolution des gouts nous fait aussi découvrir du blé et des lentilles en salade, poulet, saumon, jambon et saucisson connaissent un franc succès mais ce sont incontestablement les tartes multiples qui emportent l'adhésion. Quant à la farandole de desserts n'en parlons même pas ! Des fraises, aux brownies en passant par la tarte aux pommes, le clafoutis et autre moelleux, il ne manquait rien et tout a disparu.

Les voisins font connaissance, chacun accueille les nouveaux arrivants avec le sourire. Les plus anciens découvrent un village rajeuni. Beaucoup plus de jeunes couples, beaucoup d'envies d'espace serein et tranquille pour vivre. La soirée avançant, et avec un peu de vin aussi, disons-le, les tablées évoluent et les histoires se racontent et commentent aussi le quotidien. Çà et là, on reconnait bien les préoccupations, l'école, les trajets, le sport.

L'équipe du tennis a agrandi le cercle et déjà certains s'apprêtent à les rejoindre le lendemain.

Il fleure bon notre petit village au sommet de la cuesta, près de l'église, la vie coule doucement et comme chacun est venu avec son obole à partager, chacun aide à ranger jusqu'au bout. C'est cela être « bon vesin »

Alors un grand merci à tous, c'est promis, on recommence l'année prochaine.

L'équipe du comité des fêtes

Entre vents et collines

Les blés ondulent tendres et blonds déjà

La chaleur féconde

La torpeur des collines

Le vent du sud agace les siffleurs des bosquets

La terre se craquèle et s'empoussière

Partout l'eau si précieuse se fait attendre

L'été est là, mais dissimule ces douleurs sourdes

Dans la rondeur des premiers fruits mûrs

Cécille

LES MAIRES DEPUIS 1792

1792	CASTAGNE Mathias
1800	HOULIAC Mathieu
1809	PONS Casimir
1830	DALAUX Jean-Baptiste
1848	PUJOL Constantin
1848	PECH Jean
1853	CASTAGNE Jean
1870	DE STOFFLET Louis-Marin
1871	PECH Paul-Antoine
1872	DE STOFFLET Louis-Marin
1877	PECH Paul-Antoine
1884	MARTY Hippolyte
1892	LATRANCHEE Hippolyte
1896	D'ALAUX Timoléon
1908	PECH Jean
1919	ROQUES Armand
1925	DIFFIS Jean
1944	DUPIN Jean-Louis Philippe
1962	DUPIN André
1982	DUPIN Henriette
1995	PECQUEUR André
2001	ROUQUET Gérard
2008	ESCRICH FONS Esther

DECES

Michel ZEIGER

Michel Zeiger nous a quittés le 3 décembre 2021.

Il avait rejoint l'équipe municipale en 2014 et était, depuis 2020, 2ème adjoint. Né en 1950 à Sélestat, cet ingénieur des Mines alsacien, avait passé 30 ans à travailler dans l'industrie à de hauts postes de responsabilités, avant de changer de route en 2004. Il avait alors trouvé sa mission de vie : apporter de l'aide à son prochain et au plus grand nombre. Il s'était alors tourné vers les technologies ayant une action physiologique sur l'organisme humain. Il avait rejoint le Lauragais et le village de St-Germier en août 2010, avec Claire GUERRERO et Coline.

Il nous laisse dans la peine, et lui souhaitons un bon dernier voyage.

Guy CREMEY

Guy CREMEY nous a quittés le 1er mars 2022 à l'âge de 67 ans.

Habitant de Saint-Germier depuis plusieurs décennies, il était très impliqué dan la vie communale et tout particulièrement au sein du Tennis Club de Saint-Germier où il donna le goût de ce sport des plus jeunes aux plus âgés. Il laissera un grand vide auprès de ses nombreux amis, et voisins.

Toutes nos pensées attristées à toute sa famille.

INCIVILITE

Suite aux dépôts sauvages survenus sur notre commune, nous avons contacté Terres du Lauragais, qui a mis en place une « scène d'incivilité » pour lutter contre ces désagréments.

INFORMATIONS PRATIQUES

Déchetterie de Villefranche-de-Lauragais

Horaires d'ouverture : de **9H** à **12H** et de **14H** à **18H**.
Jours : Mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Numéros utiles

Bibliothèque Villefranche	05 61 81 46 11
Cinéma Cinebor	05 34 66 14 33
Collège Jules Ferry	05 62 71 92 30
Déchetterie	05 61 81 19 14
Ensemble paroissial de Villefranche	05 61 81 62 18
Gare SNCF Villefranche	05 61 81 60 29
Gendarmerie Nationale Villefranche	05 34 66 69 60
La Poste à Villefranche	05 62 71 75 60
Lycée Polyvalent Léon Blum	05 61 46 01 23
Perception Villefranche	05 61 81 62 21
Piscine Villefranche	05 61 81 64 30
Pôle emploi	05 62 71 82 28
Office du tourisme Terres du Lauragais	05 62 57 09 68

NUMÉROS D'URGENCE

Numéro d'appel d'urgence européen : **112**

SAMU : **15**

Police Secours / Gendarmerie : **17**

Pompiers : **18**

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**

SOS Médecins : **05 61 33 00 00**

Centre antipoison : **05 61 77 74 47**

EDF : **0810 333 081**

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Montagne Noire (SIEMN) : **05 62 18 62 62**

Pharmacie de garde : **sosgardes.fr** ou **3237**

Pharmacie de nuit : **05 61 62 38 05**

Urgence pédiatrique (Purpan) : **05 61 77 22 33**